Image not found or type unknown

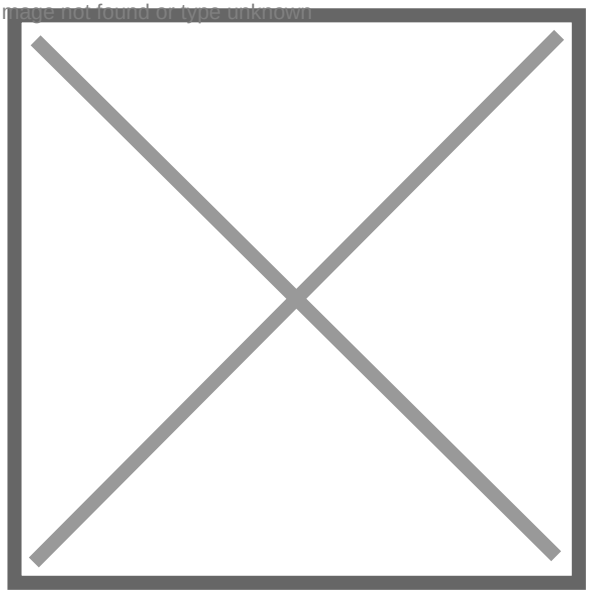

Mon employeur me met la pression

Par **bertrand83**, le **16/09/2008** à **20:20**

bonjour,

je suis employé en cdi depuis le 02/04/2008 dans une société de distribution de gros alimentaire pour les professionheursnels de la restauration.

Depuis ma date d'embauche j'éffectu plus de 50h/sem mon contrat est de 35/sem, je suis aller voir mon patron pour lui demander si l'on pouvait récuperer ces heures ou les payer.
Il m'a répondu qu'il avait compri que je pouvai démissionner si je le voulai et il m'a dirigé ver la porte de sortie de son bureau.

Depuis ce jour il me met la pression pour que je lui donne une lettre de démission chose que je ne souhaite pas faire car je ne ve pas perdre mes droits et il me dit que de toute façon il finirait par trouver une solution pour me virer, il m'a remi une lettre de convocation en vue d'une sanction

est ce que je risque de perdre mon emploi vais je perdre mes droits je ne sais plus quoi faire
merci par avance de votre réponse,
cordialement,
bertrand

Par **Marion2**, le **16/09/2008** à **21:30**

Allez à cette convocation, accompagné d'un membre du syndicat s'il y en a un ou d'un collègue.

Ne donnez surtout pas votre démission (vous n'auriez pas droit aux indemnités chômage).
S'il vous licencie et que vous trouvez le motif abusif, n'hésitez pas à saisir les Prud'hommes.
Bon courage

Par **bertrand83**, le **17/09/2008** à **13:22**

bonjour laure et merci pour ta réponse,

je n'ai persone pour m'accompagner à cet entretien le seul employé qui pourrait à peur pour lui et son image vis à vis du patron pour le reste des employés c'est la famille du patron alors je ne pe pas compter sur eux
pour le syndic je ne pe pas c'est un magasin franchisé
est ce que je n'ai pas le choix je suis obligé d'y aller seul ? quel est l'aventage une pesonne à mes côtés?

merci par avance de votre réponse,
cordialement,
bertrand

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés